

*Compte Rendu*  
*du conseil municipal du 20 juin 2016*

---

Convocation du 15 juin 2016

L'an deux mil seize, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme POUILLY Marie-Cécile Maire ;  
La séance début à 20h30.

Étaient présents : Mmes BADERA, DINARD, GALIERE, POUILLY  
Ms BOULERAND, BRUN, CALMUS, OCZACHOWSKI, DERRE,  
GASNIER, GUILLAIN et HANQUEZ

Procurations :

M CAZALET à M OCZACHOWSKI  
M GUITTARD à Mme GALIERE  
M SEMETEYS à Mme POUILLY

Secrétaire de séance : M OCZACHOWSKI

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2016 :**

Approbation à l'unanimité

**II- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

M OCZACHOWSKI est désigné secrétaire de séance.

**III – DISSOLUTION DU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :**

La loi NOTRe apporte pour les communes de moins de 1500 habitants la faculté de dissoudre leur CCAS. Vu sa mise en sommeil par manque de demande Madame le Maire propose de le dissoudre. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de dissoudre le CCAS.

**IV- Autorisation de signature à Mme le Maire pour les travaux Route de Rambouillet :**

Concernant la création d'un trottoir Route de Rambouillet, Mme le Maire précise au Conseil Municipal que la procédure utilisée est un MAPA (Marché en Procédure Adaptée) et qu'il lui faut l'autorisation de signer tous les documents s'y référant, dans la limite d'un montant maximum de 153 444,50 € H.T (soit 184 133,40 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer les documents.

**V – Retrait des abattements sur la Taxe d'Habitation :**

Mme le Maire demande, afin d'uniformiser les taxes d'habitation sur le territoire de la CC4V, à supprimer les abattements facultatifs.

**VI – Compétences d'intérêts communautaire :**

Madame le Maire nous expose qu'au regard des compétences qui devraient être exercées par le futur EPCI, certaines compétences optionnelles de la CC4V pourraient être supprimées.

Nous nous prononcerons si besoin par une délibération lors d'un prochain Conseil Municipal.

### **VII - Délibération ligne 89 et 89 bis :**

La ligne 89-89 bis assure la liaison quotidienne entre notre bassin de vie et le secteur de Rambouillet – St Quentin en Yvelines. Les utilisateurs de ces lignes ont été avertis de la suppression de services à compter du mois de septembre prochain.

La CC4V a adressé un courrier resté sans réponse au Président du Conseil Départemental demandant l'organisation d'une réunion technique. Madame le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur la demande de maintien de cette ligne et de ce service public dans sa configuration actuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter une motion et de voter pour le maintien de cette ligne.

### **VIII – Analyse des devis pour aménagement de l'aire de loisirs :**

Nous avons reçu plusieurs devis pour l'aménagement de l'aire de loisirs Michel DEGONZAGUE. Après étude de ces derniers il est décidé dans un premier temps de créer :

- une aire de pique-nique (2 tables + 1 accès à mobilité réduite, 2 bancs et une poubelle)
- un parcours VTT
- un parcours de santé avec agrés (environ 10)

### **IX – Point sur le personnel :**

Nous avons un agent qui est revenu après plusieurs mois d'absence afin de renforcer l'équipe technique.

### **X – Eclairage public :**

Nous avons équipé nos 13 armoires électriques du village avec des horloges radiolites.

Ce qui permet dorénavant un réglage à la minute près pour planifier les coupures par secteur.

Nous souhaitons prendre une décision pour la coupure de nuit à compter du 1er juillet. Cela va engendrer une économie de 20 % sur la consommation.

Il est proposé plusieurs plages horaires. (23h/5h et 23h30/5h).

Après débat et vote à la majorité le conseil municipal a retenu avec 8 voix pour le créneau 23h/5h.

### **XI – Divers :**

Travaux : Nous allons demandé une conformité électricité/gaz sur le pôle mairie/bibliothèque/salle des fêtes et maison des associations (ancienne cantine)

Pour la maison des associations : La peinture intérieure sera effectuée avec un objectif d'ouverture au public en septembre 2016.

En cours : L'étude d'un choix de jeux pour les enfants 8/12 ans est en attente.

Nous souhaiterions sécuriser le terrain de tennis (devis à demander)

Nous envisageons de grillager le terrain de basket sur une grande hauteur afin d'éviter que les ballons ne sortent de ce périmètre.

Communication : Prochaine parution du Faverolles Infos 1ere semaine de juillet.

Mairie : les permanences ouvertes au public le mercredi matin (9h/12h) seront supprimées pendant la saison estivale : du 18 juillet au 20 août 2016

Adap : Nous avons reçu l'avis favorable de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité suite à l'agenda que nous leur avons adressé conformément à la réglementation ventilée sur 6 années.

Cette année nous allons effectuer tous les marquages au sol visuels et tactiles.

Modification budgétaire : Le contrôle de légalité de la Préfecture de Chartres (28) nous a fait part des dispositions de l'article L1612-7 qui permet au Conseil Municipal de voter le budget en suréquilibre pour la section d'investissement d'un montant maximum de 53 376,61 €. La section d'investissement est en suréquilibre 58 244,89 €. De ce fait il faut prévoir une décision modificative d'un montant de 4900 € .

## **XII : Tour de tables :**

M Brun : 2 écrans PC sont donnés pour l'éventuelle atelier informatique pour la bibliothèque

M Derré : Il faut faire des courriers de rappel aux propriétaires pour élégage des arbres qui gênent les fils des réseaux France Télécom et SICAE ELY.

Faire des devis pour la toiture de l'église (mousse et pousse d'arbre).

Il y a une réunion du SIZA le jeudi 23 juin mais le titulaire et son remplaçant ne peuvent pas s'y rendre. Demander aux Pinthières si quelqu'un peut y aller pour donner un pouvoir afin de représenter Faverolles.

M Calmus : Le conseil d'école a eu lieu aujourd'hui. En septembre il y a aura de nouveau un voyage pour Cancale. La remise des prix des CM2 se fera le 4 juillet à 19h à l'école.

Mme Badéra : Faire un point sur l'accès internet îlot Mairie/Bibliothèque/salle des fêtes/maison des associations.

M Boulerand : Voir buse et fossé au Mesnil Condit, suite aux grandes pluies.

Mme Galière : Cimetière : que fait-on au sujet des monuments à l'abandon. Nous avons eu un devis en février il faudrait, la commune des Pinthières prend comme convenu 1/3 du montant.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole.

Fin de la séance : 23h20

